

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHENON

Séance du 21 février 2023

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11
Nombre de membre en exercice : 9
Nombre de membres présents : 9
Pouvoir : 0

Date de la convocation : 15 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-et-un février, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués se sont réunis en Mairie sous la Présidence de Madame Martine MAINGUET, Maire de CHENON.

Etaient présents : MAINGUET Martine, BAUDIN Sébastien, BERTHONNEAU Philippe, HEALY Mickael, LEMAN Joy, ROUSSEL Claudine, MERAL Gilles, VERGEZ Brigitte, SICARD Jacques-Olivier

Secrétaire : Brigitte VERGEZ

2023.03 Affectation du résultat

Après le vote du CA 2022, Madame le Maire reprend les chiffres suivants pour l'affectation du résultat :

Résultat de clôture Fonctionnement (excédent) 2022 : 317 279.28

Résultat de clôture Investissement (déficit) 2022 : - 13 238.61

Résultat total des 2 sections 2022 : 304 040.67

Restes à réaliser 5 646.31

Résultat de Fonctionnement à reporter (002) : 298 394.36 (résultat total F + I 2022 - RAR)

Résultat Investissement à reporter (001) : -13 238.61

1068 (RAR + Clôture Invest 2022) : 5 646.31 + 13 238.61 = 18 884.92

CONFOLENS

Pour : 9 Contre : 0 Abst : 0

Fait et délibéré à Chenon les jour, mois et an que dessus,
Pour copie conforme
Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de Confolens le 22
février 2023.

Le Maire
Martine MAINGUET

